

Pour vous préserver et préserver vos proches, il est toujours conseillé de respecter les consignes et d'éviter de sortir



NOTE IMPORTANTE à l'attention de notre clientèle - 30/10/2020

Face à la crise sanitaire qui touche notre pays depuis de nombreux mois, parce que nous sommes exposés au virus et pour la santé de tous, il est indispensable de respecter scrupuleusement les gestes barrières et les mesures de distanciation physiques, de porter le masque et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination.

Depuis le début de cette pandémie, nous avons souhaité mettre en place quelques mesures de « bon sens » visant à restreindre et à réguler l'accès physique à notre agence. Je vous les rappelle ci-après ...

➤ **L'accès libre de l'agence bancaire reste prioritairement réservé aux clients n'ayant pas de moyen de retrait (carte)**

Ceux et celles qui ont une carte de retrait ou de paiement sont invités à retirer des espèces dans les distributeurs.

➤ **Une seule opération de retrait par semaine sera assurée.**

➤ **Priorité sera donnée aux opérations transmises par mail ou par téléphone**

De nombreuses opérations sont réalisables sans que vous n'ayez besoin de vous rendre dans notre agence commerciale (demande de virement, mise en place de prélèvements, commande de moyen de paiement ou de retrait...)

REMISES DE CHEQUES : des bordereaux et des enveloppes sont à votre disposition. Il vous est demandé de compléter le bordereau et déposer l'enveloppe cachetée dans la boîte aux lettres extérieure.

➤ **Favoriser la prise de rendez-vous par téléphone pour vos demandes relatives aux prêts sur gages et aux prêts personnels**

N'hésitez pas à nous contacter :

- par téléphone au 03.21.10.18.10 ou au 0820.437.632
- par SMS au 07.68.72.72.84
- par mail contact@credit-municipal-boulognesmer.fr

Vous avez la possibilité d'utiliser les outils mis à votre disposition sur notre site internet pour connaître le solde de votre compte ou effectuer des opérations de prêts sur gages (prolongations principalement). Il est également possible de s'abonner à une alerte SMS afin de connaître le solde de votre compte chaque jour.... n'hésitez pas

Nous vous demandons de bien vouloir prendre toutes dispositions afin de respecter ces consignes et conseils.